

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Organisation

Cette formation est dispensée sur **1 journée de 7 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site bcompetences.com

Objectif

- Connaître les enjeux de la biodiversité en milieu urbain
- Décrypter le cadre réglementaire de la biodiversité et ses interactions avec les contraintes de l'urbanisme
- Comprendre la méthodologie à adopter pour intégrer la biodiversité dans ses projets urbains
- Identifier les solutions concrètes pour installer le vivant en ville

Formateur

ébastien DELLINGER, Expert consultant chez EO TERRA

Public et prérequis

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 060 € HT**

Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous formations@bcompetences.com

Contenu de la formation

Selon l'Observatoire national de la biodiversité, 16 % des espèces de faune et de flore étaient menacées ou éteintes en France en 2023. Dans ce contexte, la future mise en application du ZAN expose les acteurs de l'aménagement à un défi : concilier projets urbains et prise en compte des sols et des écosystèmes.

Cette formation dresse les bénéfices, freins et enjeux de la biodiversité en milieu urbain, décrypte le cadre réglementaire et propose des solutions concrètes, des plus classiques aux plus innovantes, pour répondre aux enjeux du ZAN par la biodiversité.

Comprendre la biodiversité et ses enjeux

- Qu'est-ce que la biodiversité ?
- Biodiversité, espèce humaine et services écosystémiques
- Les causes de l'érosion de la biodiversité

Préserver les écosystèmes et la biodiversité en milieux urbains

ATELIER EN SOUS-GROUPES : définir les intérêts et les gênes que la biodiversité peut générer en ville

- Principaux bénéfices de la biodiversité urbaine : climat local, santé, sécurité alimentaire, activité économique, gestion de l'eau...
- Focus sur la biophilie dans l'aménagement
- Approche fonctionnelle de la biodiversité : à quels besoins des populations répond-elle ?

S'approprier le cadre réglementaire de la biodiversité et les évolutions du ZAN

- La biodiversité dans le code de l'environnement
- L'évaluation environnementale des projets
- La biodiversité dans le code de l'urbanisme
- Le Zéro Artificialisation Net (ZAN) : définition, nomenclature et décompte des surfaces, échelles de la renaturation

Intégrer la ville dans les écosystèmes : quelle méthodologie ?

ATELIER EN SOUS-GROUPES : définir les freins de la biodiversité en milieu urbain et identifier les solutions possibles pour les lever

- Méthodologie de conduite de projet en faveur des écosystèmes
- Les points clés du génie écologique
- L'approche environnementale de l'urbanisme
- L'approche sociale de la biodiversité
- **ETUDE DE CAS** : synthèse d'une étude de résilience d'un territoire

Déployer des actions concrètes pour intégrer la biodiversité et le vivant en ville

- Gestion écologique et différenciée des espaces verts
- **ETUDE DE CAS** : le milieu prairial, un écosystème
- Habitats naturels pour la faune et la flore
- Biodiversité et bâti : où s'installe la faune ?
- Gestion de l'eau en milieu urbain et péri-urbain
- La désartificialisation : prise en compte et reconstitution des sols
- Focus sur les espaces exotiques envahissantes

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessibles les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : formations@bcompetences.com, par téléphone : 01 86 95 72 10.

Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.